



# SÉJOUR LINGUISTIQUE QUEENSTOWN, NOUVELLE-ZÉLANDE

Au sud-ouest de la Nouvelle-Zélande, reine de la glisse, reine de beauté, Queenstown porte bien son nom.

Étudiants étrangers, chercheurs d'or, réalisateurs, fans de sports extrêmes, les courtisans sont nombreux à couvrir de louanges la belle du lac. Épris de la grandeur de sa nature accidentée et de la bonté humaine que dégagent ses habitants, vous non plus ne résisterez pas longtemps aux charmes de Queenstown...

## LSNZ QUEENSTOWN

École de langue dans le quartier agréable de Remarkables Park.



- 👤 **Âge** 16 ans minimum
- 📅 **Durée** 1 - 48 semaine(s)
- 💰 **Prix:** 1 semaine(s) à partir de  
**€462 Tarif de l'école**  
**€441 Tarif WEP!**



4 / 5

(3 Avis) > Lire

“ **Romane** ★★★★★  
 Enormement de rencontres, j'ai beaucoup appris et ca restera un tres bon souvenir Note : programme effectué dans le cadre d'un World Tour composé d'un séjour linguistique en (...)

[Lire](#)

4 semaine(s) à partir de  
**€ 945 Tarif de l'école**  
**€ 893 Tarif WEP!**

8 semaine(s) à partir de  
**€ 1704 Tarif de l'école**  
**€ 1614 Tarif WEP!**

12 semaine(s) à partir de  
**€ 2464 Tarif de l'école**  
**€ 2336 Tarif WEP!**

24 semaine(s) à partir de  
**€ 5412 Tarif de l'école**  
**€ 5136 Tarif WEP!**

Votre école, Language School New Zealand (LSNZ), se situe à Frankton, une agréable banlieue de l'est de Queenstown, sur les rives du lac Wakatipu. Vous êtes 10 minutes du centre-ville en voiture, et 30 minutes en transports en commun.

C'est parti pour un séjour linguistique en Nouvelle-Zélande que vous n'oublierez pas de sitôt !



## Pourquoi choisir cette école ?



### Nature

Montagnes, rivières, forêts, les environs de la ville sont de petits bijoux de nature !



### Sport

Saut à l'élastique, canyon-swinging, jetboating, randonnées équestres, rafting en rivière... Queenstown est le paradis des sports extrêmes !



### Ski

Queenstown est entourée de montagnes, c'est une station de ski très prisée en hiver !



### 16+

Cours de langue accessibles à partir de 16 ans.

## Situation de mon école

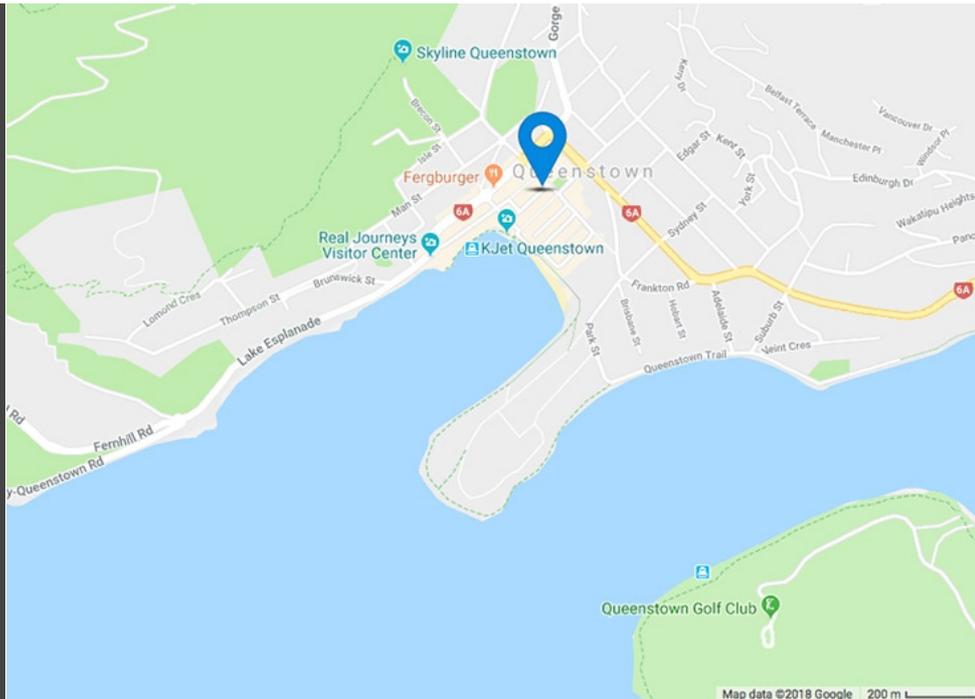
### À FRANKTON

Une banlieue agréable de l'est de Queenstown

Le quartier de votre école, Remarkables Park, est la destination numéro 1 pour le shopping à Queenstown. Vous y trouvez toutes sortes de boutiques, centres commerciaux, services (banques, cafés, restaurants, centre médical, salle de sport...), le tout dans un environnement naturel absolument unique, entre lac et montagnes. Tous les commerces sont ouverts 7 jours sur 7.

À seulement 30 minutes en bus du centre-ville de Queenstown (l'arrêt de bus se trouve devant l'école), Frankton est aussi le point de départ idéal pour découvrir la magnifique région environnante.

Pendant les mois d'été, Frankton est le spot préféré des locaux qui viennent y passer le week-end pour profiter de son marché et pique-niquer sur les rives du lac.



### Corps enseignant

Les professeurs disposent des qualifications et diplômes les autorisant à enseigner la langue aux personnes étrangères.

Le personnel de l'école parle plusieurs langues. Si vous souhaitez connaître les langues parlées, contactez-nous.

### Infrastructures

- 7 salles de classe
- Cuisine
- Bibliothèque
- "Lounge"
- Zone extérieure
- WiFi

### Âge et origine des participants



Âge	Origine des participants
-----	--------------------------

Ecole reconnue et approuvée :





## COURS ET TARIFS

Choisissez le cours de langue qui vous correspond le mieux !

Promotion longue durée : jusqu'à 250 € de remise sur vos cours de langue !

### Cours semi-intensif - 15 cours par semaine (jour)

De 1 à 12 semaine(s)

15 cours

16 ans minimum

1 cours = 55 minutes

À partir de: Niveau élémentaire (niveau A1)

18 élève(s) maximum

**Attention :** Dans le cadre des Cours d'anglais Semi-Intensif, vous devez obligatoirement disposer d'un visa touristique ou d'un *Working Holiday Visa* (pas d'un visa "étudiant").

#### > Dates de départ

##### 2020

**Mars :** 16-03-2020, 24-03-2020, 30-03-2020,

**Avril :** 06-04-2020, 14-04-2020, 20-04-2020, 27-04-2020,

**Mai :** 04-05-2020, 11-05-2020, 18-05-2020, 25-05-2020,

**Juin :** 02-06-2020, 08-06-2020, 15-06-2020, 22-06-2020, 29-06-2020,

**Juillet :** 06-07-2020, 13-07-2020, 20-07-2020, 27-07-2020,

**Août :** 03-08-2020, 10-08-2020, 17-08-2020, 24-08-2020, 31-08-2020,

**Septembre :** 07-09-2020, 14-09-2020, 21-09-2020, 28-09-2020,

**Octobre :** 05-10-2020, 12-10-2020, 19-10-2020, 27-10-2020,

**Novembre :** 02-11-2020, 09-11-2020, 16-11-2020, 23-11-2020, 30-11-2020,

**Décembre :** 07-12-2020, 14-12-2020,

#### > Jours fériés et vacances scolaires

##### 2020

**Mars :** 23-03-2020,

**Avril :** 10-04-2020, 13-04-2020,

**Juin :** 01-06-2020,

**Octobre :** 26-10-2020,

**Vacances scolaires** 21-12-2020 - 01-01-2021,

Durée De 1 à 12 semaine(s)	Cours sans hébergement Vous vous occupez de votre logement.	Cours avec logement chez l'habitant Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension - Pension complète le weekend	Cours avec logement en appartement En appartement / Partagé / Chambre double / Sans repas
1 semaine(s)	<del>462.00 €</del> 441.00 €	<del>804.00 €</del> 783.00 €	<del>877.00 €</del> 856.00 €
2 semaine(s)	<del>565.00 €</del> 542.00 €	<del>1108.00 €</del> 1085.00 €	<del>1086.00 €</del> 1063.00 €
3 semaine(s)	<del>755.00 €</del> 713.00 €	<del>1490.00 €</del> 1457.00 €	<del>1382.00 €</del> 1340.00 €
4 semaine(s)	<del>945.00 €</del> 893.00 €	<del>1890.00 €</del> 1838.00 €	<del>1678.00 €</del> 1626.00 €
6 semaine(s)	<del>1325.00 €</del> 1254.00 €	<del>2672.00 €</del> 2601.00 €	<del>2270.00 €</del> 2199.00 €
8 semaine(s)	<del>1704.00 €</del> 1614.00 €	<del>3453.00 €</del> 3363.00 €	<del>2861.00 €</del> 2771.00 €
10 semaine(s)	<del>2084.00 €</del> 1975.00 €	<del>4235.00 €</del> 4126.00 €	<del>3453.00 €</del> 3344.00 €
12 semaine(s)	<del>2464.00 €</del> 2336.00 €	<del>5017.00 €</del> 4889.00 €	<del>4046.00 €</del> 3918.00 €

Prix indicatifs. Devis nécessaire pour le prix exact.



## Cours intensif - 25 cours par semaine (jour)

De 1 à 48 semaine(s)

25 cours

16 ans minimum

1 cours = 55 minutes

À partir de: Niveau élémentaire (niveau A1)

18 élève(s) maximum

### > Dates de départ

#### 2020

**Mars** : 16-03-2020, 24-03-2020, 30-03-2020,

**Avril** : 06-04-2020, 14-04-2020, 20-04-2020, 27-04-2020,

**Mai** : 04-05-2020, 11-05-2020, 18-05-2020, 25-05-2020,

**Juin** : 02-06-2020, 08-06-2020, 15-06-2020, 22-06-2020, 29-06-2020,

**Juillet** : 06-07-2020, 13-07-2020, 20-07-2020, 27-07-2020,

**Août** : 03-08-2020, 10-08-2020, 17-08-2020, 24-08-2020, 31-08-2020,

**Septembre** : 07-09-2020, 14-09-2020, 21-09-2020, 28-09-2020,

**Octobre** : 05-10-2020, 12-10-2020, 19-10-2020, 27-10-2020,

**Novembre** : 02-11-2020, 09-11-2020, 16-11-2020, 23-11-2020, 30-11-2020,

**Décembre** : 07-12-2020, 14-12-2020,

### > Jours fériés et vacances scolaires

#### 2020

**Mars** : 23-03-2020,

**Avril** : 10-04-2020, 13-04-2020,

**Juin** : 01-06-2020,

**Octobre** : 26-10-2020,

**Vacances scolaires** 21-12-2020 - 01-01-2021,

Durée De 1 à 48 semaine(s)	Cours sans hébergement Vous vous occupez de votre logement.	Cours avec logement chez l'habitant Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension - Pension complète le weekend	Cours avec logement en appartement En appartement / Partagé / Chambre double / Sans repas
1 semaine(s)	<del>462.00 €</del> 441.00 €	<del>804.00 €</del> 783.00 €	<del>877.00 €</del> 856.00 €
2 semaine(s)	<del>643.00 €</del> 618.00 €	<del>1186.00 €</del> 1161.00 €	<del>1164.00 €</del> 1139.00 €
3 semaine(s)	<del>872.00 €</del> 824.00 €	<del>1646.00 €</del> 1568.00 €	<del>1490.00 €</del> 1451.00 €
4 semaine(s)	<del>1104.00 €</del> 1041.00 €	<del>2046.00 €</del> 1986.00 €	<del>1834.00 €</del> 1774.00 €
6 semaine(s)	<del>1550.00 €</del> 1476.00 €	<del>2906.00 €</del> 2823.00 €	<del>2504.00 €</del> 2421.00 €
8 semaine(s)	<del>2047.00 €</del> 1911.00 €	<del>3766.00 €</del> 3660.00 €	<del>3174.00 €</del> 3068.00 €
10 semaine(s)	<del>2475.00 €</del> 2346.00 €	<del>4626.00 €</del> 4497.00 €	<del>3844.00 €</del> 3715.00 €
12 semaine(s)	<del>2933.00 €</del> 2781.00 €	<del>5486.00 €</del> 5334.00 €	<del>4515.00 €</del> 4363.00 €
14 semaine(s)	<del>3342.00 €</del> 3142.00 €	<del>6267.00 €</del> 6097.00 €	<del>5106.00 €</del> 4936.00 €
16 semaine(s)	<del>3750.00 €</del> 3566.00 €	<del>7116.00 €</del> 6923.00 €	<del>5765.00 €</del> 5572.00 €
20 semaine(s)	<del>4652.00 €</del> 4415.00 €	<del>8813.00 €</del> 8576.00 €	<del>7082.00 €</del> 6845.00 €
24 semaine(s)	<del>5412.00 €</del> 5136.00 €	<del>10377.00 €</del> 10101.00 €	<del>8267.00 €</del> 7991.00 €

Prix indicatifs. Devis nécessaire pour le prix exact.



## Inclus / Non-inclus

### Inclus

- › cours de langue tels que choisis
- › logement et repas tels que choisis
- › accès aux infrastructures de l'école
- › accès au programme d'activités proposé par l'école
- › assistance locale
- › frais de placement
- › droits d'inscription
- › frais administratifs
- › taxes diverses
- › certificat de participation

### Non-inclus

- › transport A/R
- › transports locaux
- › dépenses personnelles
- › si formule "pas d'hébergement" :
  - › logement et repas
- › si option "demi-pension" ou "petit déjeuner" :
  - › repas autres que ceux choisis
- › activités et excursions proposées en supplément
- › frais de passeport et de visa (si applicable)
  - › visa d'étude obligatoire pour tous les programmes de plus de 12 semaines
- › assurance annulation (celle-ci peut être souscrite pour vous)
- › assurance voyage obligatoire (celle-ci peut être souscrite pour vous)

### Infos "transfert" :

Dans le cadre de ce programme, WEP vous propose une (des) option(s) de transfert. Pour en connaître le(s) prix, réalisez votre devis en ligne.

- › Le transfert à l'arrivée est obligatoire pour les participants dont le programme comporte une option de logement
- › Le transfert aller/retour est obligatoire pour les participants de moins de 18 ans

## Conditions de participation

### Cours semi-intensif - 15 cours par semaine (jour)

16 ans minimum À partir de: Niveau élémentaire (niveau A1)

### Cours intensif - 25 cours par semaine (jour)

16 ans minimum À partir de: Niveau élémentaire (niveau A1)

**Note importante** : certaines compagnies aériennes n'autorisent pas les mineurs à voyager seuls. Il est de la responsabilité des représentants légaux de prendre connaissance des conditions de vol auprès de la compagnie si le billet d'avion n'est pas réservé par nos soins.





## MON LOGEMENT



### CHEZ L'HABITANT

Ce type de formule est généralement la plus économique, mais elle permet aussi de mieux comprendre le mode de vie local et la culture qui est étroitement liée à la langue que vous souhaitez apprendre au cours de votre séjour. Pour les jeunes adultes et les adultes, cette formule offre tout de même une grande autonomie.

Ce type d'hébergement comprend :

- › Chambre individuelle
  - › Demi-pension (Pension complète le weekend)

**Note :**

- › Les moins de 18 ans doivent choisir l'option de logement chez l'habitant et sélectionner une option de transfert A/R lors de la réservation.



### EN APPARTEMENT

Logement où vous résidez seul ou non. Si le logement en appartement est partagé cela ne signifie pas que vous résidez forcément avec d'autres jeunes ou d'autres étudiants. Il peut s'agir du propriétaire ou d'un locataire qui sous-loue une partie de l'appartement. Ce type de formule vous garantit une autonomie maximale.

Ce type d'hébergement comprend (au choix) :

- › Partagé
  - › Chambre double / Sans repas / Salle de bain privée
  - › Chambre individuelle / Sans repas

**Note :**

- › Minimum 18 ans
- › Votre consommation d'électricité n'est pas incluse dans le prix du logement et sera à régler directement sur place. Prévoyez de 15 à 25 NZD par semaine en fonction de la saison
- › Vous devrez payer lors de votre inscription une caution de 300 NZD. Cette dernière vous sera remboursée en partie (265 NZD) directement sur place par l'école (en devise locale) si la chambre est rendue propre et sans dégâts matériels.



### SANS HÉBERGEMENT

Vous avez des contacts dans le pays que vous visitez et vous disposez d'un logement sur place ? Ou vous préférez vous occuper de votre logement vous-même ? Pas de problème !

Avec WEP vous avez la possibilité de réserver vos cours sans logement.

## ACTIVITÉS / LOISIRS

Entourée par de majestueuses montagnes et le lac Wakatipu couleur cristal, la ville de Queenstown est délectable en toute saison. C'est pour ces raisons que la ville est la première station alpine du pays.

Si vous êtes amateurs de sensations fortes, Queenstown réalise vos rêves les plus fous. Rafting, bungee jumping, parapente, jet ski, chute libre...et encore beaucoup d'autres. Soyez-en sûrs, vous en aurez pour vos frissons !

Et si vous préférez des activités plus tranquilles, la ville vous gâte aussi en vous proposant une croisière en bateau sur le lac, la visite d'une cave à vin locale ou des lieux du tournage du « Seigneur des anneaux ».

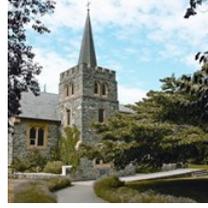
Prenez un hélicoptère pour atterrir au sommet d'une montagne, partez pêcher dans les rivières les plus limpides, faites une balade à cheval dans la campagne avoisinante...

Enfin, quels que soient vos goûts, à Queenstown, les sensations fortes sont garanties... !

Pour en savoir plus sur les sites à visiter ou les événements prévus lors de votre séjour linguistique en Nouvelle-Zélande, [consultez le site de la ville de Queenstown](#).

### Aperçu des activités possibles dans la région

Veuillez noter que certaines des activités reprises ci-dessous peuvent être organisées par votre école.





## EN PRATIQUE



### Procédure d'inscription

#### Quand s'inscrire ?

Le plus tôt, c'est le mieux ! Cela vous permet de bénéficier des meilleurs tarifs pour votre transport, de garantir une place dans l'école à la date de votre choix, mais aussi d'effectuer certaines formalités administratives en toute sérénité (par exemple, la demande d'un passeport ou d'un visa s'ils sont nécessaires pour la destination choisie).

#### Comment s'inscrire ?

- › Cliquez sur "Réserver mon séjour" et faites votre choix !

#### Et après ?

- › À la réception de votre inscription et de votre acompte, nous réservons votre séjour. Dès confirmation par l'école partenaire, nous vous adressons, dans la semaine, un courrier avec les dates précises de votre séjour (début et fin du logement, début et fin des cours). N'oubliez pas d'attendre la confirmation officielle de WEP avant d'acheter votre titre de transport !
- › Nous faisons toutes les démarches nécessaires à l'organisation de votre programme de cours. Nous vous informons des formalités administratives que vous devez effectuer (par exemple demande de passeport, de visa). Nous attendons ensuite la réception d'un acompte de 30 % du solde du programme.
- › 45 jours avant le départ, nous vous demandons de verser le solde de votre programme.
- › Dans les 7 jours qui précèdent votre départ (cela peut être moins si vous vous inscrivez moins de 15 jours avant votre date de départ), vous recevez toutes les infos concernant votre séjour : logement, transport, transferts (si WEP s'occupe de ceux-ci), instructions pour l'arrivée sur place et plein d'autres infos pour faire de votre séjour une réussite !

#### Préparation au départ

- › En plus de l'organisation de votre séjour, WEP peut s'occuper de votre voyage, de votre transfert, de votre assurance voyage/annulation. Afin d'offrir une plus grande flexibilité et de vous permettre de bénéficier des meilleurs tarifs de voyage, ces prestations ne sont pas incluses dans les tarifs présentés.
- › Vous pouvez sélectionner votre transfert (simple ou retour) ou vos assurances en ligne, au moment de la réservation de votre séjour.
- › Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de nous indiquer si vous souhaitez recevoir une proposition de vol pour votre séjour. Si vous avez choisi cette option, nous vous ferons parvenir votre proposition dans la semaine qui suivra la confirmation officielle de votre séjour.
- › Vous avez oublié d'indiquer que vous souhaitez recevoir une proposition de vol de la part de WEP lors de votre inscription ? Aucun problème, il vous suffit de nous contacter une fois les dates de votre séjour confirmées. Nous vous ferons parvenir une proposition de vol dans les meilleurs délais.
- › Vous aurez ainsi toute liberté de comparer.

Cliquez ici pour avoir plus d'infos sur nos :

- › assurances voyage : [couverture de base](#) / [couverture étendue](#)
- › [assurances annulation](#)

Envie de réserver votre vol par vous-même, [cliquez-ici](#) afin d'adopter les bons réflexes et éviter les pièges de "fausses bonnes affaires".

#### À l'arrivée

- › Vous arrivez le dimanche. WEP peut organiser votre voyage si vous le souhaitez.
- › Une fois arrivé dans le pays de destination, 2 choix s'offrent à vous :
  - › vous rendre par vos propres moyens à l'adresse de votre lieu de résidence
  - › vous pouvez demander qu'un transfert depuis la gare ou l'aéroport le plus proche soit organisé par l'école (vous pouvez choisir cette option dans le formulaire d'inscription).

**Note :** Si vous décidez d'organiser votre voyage et votre transfert vous-mêmes, nous nous chargeons d'informer l'école des détails de votre arrivée, dès que vous nous avez transmis ceux-ci.

#### Le premier jour à l'école

Lors de votre premier jour, le personnel de l'école vous informera le mieux possible sur votre séjour :

- › présentation des infrastructures de l'école et du personnel à votre service
- › test d'évaluation afin de vous placer dans le niveau de cours le plus approprié
- › explications concernant l'horaire de cours et le règlement d'ordre intérieur



› informations générales telles que : transports en commun, où trouver une banque, le bureau de poste...

**Note :** Avant votre départ, vous recevez les informations concernant l'école et l'heure à laquelle vous devez vous présenter le premier jour.

## Pendant le séjour

Vous disposez de l'assistance d'un personnel expérimenté :

- › **un responsable académique** : votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions concernant vos cours
- › **un responsable logement/affaires sociales** : votre point de contact pour toutes les questions concernant votre logement ou les petits tracas que vous pourriez rencontrer pendant le séjour (besoin d'un médecin, assistance avec votre couverture médicale, difficultés d'intégration, mal du pays...)
- › **un responsable des activités** : votre meilleur allié pour découvrir la ville et ses environs, participer à des excursions et des activités sympas lors de vos temps libres, réserver un voyage...

Une question, une difficulté ? Avant et pendant, WEP est disponible pour vous et vos parents. Nous disposons même d'une permanence d'urgence 24h/24.

## Intéressé par ce séjour ?



Réalisez un devis en ligne, gratuit et immédiat



Réservez votre séjour

## Contactez un conseiller dans votre région



**Julien**

**Liège - Luxembourg**

juliens@wep.org

02 534 53 50

Réserver un rendez-vous individuel



**Benoit**

**Hainaut - Namur**

benoitt@wep.org

02 534 53 50

Réserver un rendez-vous individuel



**Camille**

**Bruxelles & Brabant Wallon**

camillec@wep.org

02 534 53 50

Réserver un rendez-vous individuel



# CONDITIONS GÉNÉRALES : SÉJOURS LINGUISTIQUES

- › Conditions générales > [Voir détails](#)
- › Conditions assurance voyage (couverture de base) > [Téléchargez \(version ENG/FR\)](#)
- › Conditions assurance voyage (couverture étendue) > [Téléchargez \(version ENG/FR\)](#)
- › Conditions assurance annulation > [Téléchargez \(version FR\)](#)

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous désirez vous inscrire, il vous suffit de compléter le formulaire d'inscription en ligne (certaines écoles étant très populaires, il convient de s'inscrire au plus vite), accompagné d'un acompte de 500 € (paiement en ligne, en espèce à notre bureau ou par virement/versement). Ce montant sera utilisé afin de confirmer une place dans l'établissement choisi et ne sera pas remboursé si vous décidez de ne pas confirmer votre participation. Si WEP est dans l'incapacité de confirmer le séjour au lieu et à la date demandée, l'acompte est remboursé dans son intégralité.

### DÉLAI D'INSCRIPTION, PASSEPORT & VISA

Inscrivez-vous dès que possible pour garantir votre place. WEP peut accepter des inscriptions de dernière minute mais les possibilités dépendront des places encore disponibles, des délais de placement (variables selon la formule choisie) mais aussi des exigences en matière d'entrée sur le territoire (passeport, visa,...).

Pour un séjour dans un pays de l'Union Européenne, la carte d'identité suffit si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne. Pour tout séjour dans un pays en dehors de l'Union Européenne, vous avez besoin d'un passeport.

Les règles concernant les visas varient en fonction du pays visité, de la durée du séjour et du type de programme effectué sur place. WEP vous transmettra, après confirmation de votre réservation, les informations détaillées sur la procédure à suivre dans le cas où une demande de visa est nécessaire.

Veillez donc à prévoir un délai suffisamment long entre votre date de réservation et votre date de départ afin d'avoir le temps d'effectuer ces démarches. L'obtention d'un passeport ou d'un visa pouvant prendre plusieurs semaines, WEP pourrait se voir dans l'incapacité de confirmer votre réservation si le délai d'inscription est trop court.

**Attention** : si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, vous devez vous renseigner vous-même auprès du consulat du pays que vous souhaitez visiter afin de connaître les conditions d'entrée sur le territoire (passeport et/ou visa).

### PRIX DU PROGRAMME & PRESTATIONS FOURNIES

Sauf indication contraire, les prix ne comprennent pas : assurance voyage obligatoire • assurance annulation facultative • transport A/R • argent de poche (couvrant vos loisirs, déplacements, fournitures scolaires, excursions...) • matériel scolaire • frais d'inscription aux examens officiels (TOEFL, IELTS, DELF...) • transfert de l'aéroport au lieu de séjour • frais de passeport ou de visa • dans certains cas le logement, veillez à bien lire la page de description du programme qui vous intéresse • caution éventuelle si option de logement en appartement ou en résidence • supplément éventuel en cas de régime alimentaire particulier ou d'allergies.

Les prix sont valables pour l'année courante durant laquelle le participant a introduit sa demande d'inscription. Si le logement est inclus, il est prévu pour le nombre de semaines indiquées. Si, durant le séjour, l'école de langue ferme ses portes en raison d'un congé (durant la période de Noël, par exemple), le logement pendant ce congé n'est pas inclus dans le coût du programme.

Les prestations fournies sont celles comprises dans le programme de Séjour linguistique choisi par le participant et qui sont décrites sur notre site Internet, pour un départ dans l'année courante. En cas de départ après l'année courante, les prestations décrites sont susceptibles de subir des modifications.

### MODALITÉS DE VERSEMENT

La réservation est effectuée après validation en ligne du formulaire d'inscription et du dossier (si applicable) dûment complétés et paiement de l'acompte de 500 € ou de la totalité du séjour si le montant de ce dernier est inférieur à 500 €. Dans les 15 jours suivants la confirmation de réservation par WEP, le participant doit verser 30 % du solde restant dû. Le paiement final de toutes les sommes restant dues (y compris les suppléments éventuels comme le transport A/R, assurance voyage, assurance annulation, transfert...) devra être effectué au plus tard 6 semaines avant le départ. Si un participant s'inscrit dans un délai inférieur à 6 semaines, le solde restant dû doit être versé immédiatement après l'envoi de la confirmation de réservation. Le respect de ces échéances constitue une condition impérative de l'exécution de ses obligations par WEP.

Tout paiement est entendu au grand comptant et ce, à chacune des échéances de versements.

Tout défaut ou retard de paiement de tout ou partie des acomptes et ou versements entraîne de plein droit et sans mise en demeure :

- Une majoration de la somme due de 15 % à titre de clause pénale sans que cette somme ne puisse être inférieure à 100 €.
- Un intérêt conventionnel de 12 % l'an.

Le tout, sans préjudice du droit de WEP de poursuivre la réparation intégrale du dommage encouru.

En cas de non-paiement dans les délais, WEP se réserve en outre le droit de suspendre le programme, les conséquences étant à charge du/des cocontractant(s).



### Note concernant les bourses du Forem :

Les bourses "Plan Marshall" sont versées par le Forem, il est de la responsabilité du candidat et de ses ayants droit de faire les démarches nécessaires auprès du Forem pour bénéficier de la bourse. Le versement intégral, à WEP, des frais de participation au programme choisi reste d'application.

### DATES ET DURÉE DU PROGRAMME

La durée du programme est mentionnée pour chaque formule. WEP se réserve le droit d'organiser votre départ avant ou après la date prévue si cela est nécessaire à la bonne organisation du programme ou, si nous organisons votre transport et que les disponibilités des compagnies de transport l'imposent.

### ORGANISATEUR / RESPONSABILITÉ

WEP SA, siège social : 26, Av. de Jette, 1081 Bruxelles. Conformément à la loi, nous sommes autorisés à organiser, et/ou à proposer, en tant qu'intermédiaire, des voyages sous la licence n°A1912. Conformément à la loi, nous sommes couverts par le Fonds de Garantie Voyages pour tous nos programmes. Le fonds garantit aux clients un remboursement ou la prise en charge d'un rapatriement en cas de faillite ou d'insolvabilité de la société. Les séjours et/ou cours sont organisés par des prestataires locaux. Le prestataire choisi par l'étudiant sera mentionné dans les documents de voyage que le participant recevra au moins 7 jours avant son départ. WEP ne peut être tenu responsable de l'impossibilité à assurer des prestations contractuellement prévues en raison de la défaillance des prestataires de service dans le pays d'accueil, de la compagnie d'aviation, de la compagnie d'assurance ou en cas d'une force majeure, d'un conflit, de troubles ou d'un événement échappant à son contrôle. WEP est exonéré de toute responsabilité généralement quelconque quant aux conséquences directes ou indirectes en cas de guerre, révolution, troubles civils ou politiques, émeutes, grève, épidémie, pandémie, quarantaine ou catastrophes naturelles ou nucléaires. Lorsque des circonstances de ce type surviennent avant le départ, entravent la bonne exécution du séjour et/ou créent un risque de mettre en péril la sécurité et/ou la santé du participant, WEP n'est tenu à aucun remboursement ou dédommagement généralement quelconque. Les photos ou témoignages repris dans la brochure, sur le site ou dans tout autre document, sont non contractuelles. WEP ne peut être tenu responsable d'un refus de visa par les autorités du pays d'accueil. Les témoignages, photos et autres documents, quelle que soit la forme ou le support, qui concernent, mentionnent ou présentent l'étudiant dans le cadre de son séjour ou de l'organisation de son séjour, peuvent être utilisés à des fins promotionnelles, quelle que soit la forme ou le support de telles actions.

### SUPERVISION

Dans le cadre des Séjours linguistiques pour les mineurs d'âge, le correspondant local/l'école de langue partenaire de WEP assure un suivi et une assistance aux participants dans le cadre des cours, des activités, des sports ou des excursions organisées directement par le correspondant local/l'école de langue. Cependant, WEP et/ou le partenaire ne peuvent garantir un suivi lors des temps libres, qu'ils soient prévus après les cours, durant des excursions ou des activités à l'extérieur des infrastructures du partenaire local et/ou durant les déplacements entre le domicile du participant et le lieu de séjour. En conséquence, il est possible que votre enfant ne dispose pas de la supervision d'un adulte à ces moments. Pour un encadrement, veuillez opter pour les formules signalées comme telles.

- Veuillez noter que certaines de nos écoles de langue partenaires pour adultes acceptent les participants de moins de 18 ans à condition que ces derniers fournissent un formulaire d'autorisation spécifique signé par leurs représentants légaux.
- Pour les programmes de Jobs, Stages, Volontariat, les participants sont adultes ou considérés comme tels (mineurs d'âge disposant d'une décharge de leurs représentants légaux), ils sont donc autonomes et responsables. Ils doivent cependant se conformer aux règlements locaux (association, partenaire local...).

### TARIFS

- Les tarifs sont exclusivement valables pour les ressortissants de l'Union Européenne. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Sont seuls valables, les tarifs publiés sur le site au moment de la pré-inscription en ligne. Les tarifs de WEP ont été déterminés en fonction des données économiques suivantes : coût du transport, lié notamment au coût du carburant, redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que taxes d'atterrissage et de sécurité, d'embarquement et de débarquement dans les ports et les aéroports, services (par exemple, mais pas limité à : placement, logement, assistance, transferts, scolarité, assurances) fournis par des prestataires locaux. Une fois l'inscription validée, le tarif est garanti (pour un départ dans l'année en cours). WEP pratique une péréquation, autrement dit une mise en commun des ressources et des charges. Il en résulte que le montant de la participation financière (hormis la différence de taux de change au moment de la réservation) est la même pour tous les participants d'une même destination et d'un même programme, et ce quel que soit le coût individuel réel.
- WEP se réserve le droit d'appliquer le tarif correct ou d'annuler unilatéralement une réservation s'il apparaît que le prix et/ou la description du ou des séjour(s) et/ou des options éventuellement associées sont erronément indiqués sur le site suite à une défaillance technique ou une erreur humaine.

### MODIFICATIONS

Modifications du fait du Participant : Toute modification du programme avant le départ n'est possible qu'avec l'accord de WEP et en toutes hypothèses, ne pourra donner lieu à un remboursement quelconque. Toute interruption de séjour, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement de la part de WEP. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant.

Attention, une modification de commande ne concerne jamais l'assurance annulation. Une assurance annulation commandée (au moment de la réservation en ligne ou ultérieurement), ne peut en aucun cas être supprimée ou modifiée par la suite. Elle sera due dans sa totalité. Assurez-vous dès lors, avant de confirmer votre commande, que vous souhaitez réellement souscrire à cette assurance facultative.

Modification du fait de WEP : Avant le départ : lorsque, avant le départ, un événement extérieur s'impose à WEP et le met dans l'obligation de modifier un lieu de séjour ou des prestations essentielles, celui-ci informera le participant dès que possible. Ce dernier aura la faculté d'accepter la modification, ou de résilier le contrat. Le participant devra faire connaître son choix dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la notification. Après le départ : lorsque, après le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, WEP s'efforcera de proposer au participant des prestations équivalentes, sans supplément de prix.



## FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation par le participant ou ses représentants légaux, une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible est due à WEP. Elle s'élève à 25 % du montant total du voyage sélectionné en cas d'annulation plus de 6 mois avant le départ, 50 % en cas d'annulation entre 6 et 3 mois avant le départ, 75% entre 3 mois et quinze (15) jours avant le départ et 100% pour toute annulation moins de quinze (15) jours avant le départ. En toute hypothèse, WEP est autorisé à compenser ces indemnités avec les sommes encaissées par elle, qui ont un caractère indemnitaire à son égard. Afin de vous prémunir en cas d'annulation, WEP vous propose une assurance annulation (voir détails ci-dessus. Pour les tarifs, voir le module de devis / réservation). Après le départ du participant aucun montant n'est remboursable en cas d'interruption du séjour, quelle qu'en soit la raison. En cas d'annulation de l'inscription par WEP après la confirmation de l'admission définitive, WEP s'engage à indemniser l'intégralité des dommages matériels (uniquement) subis par le participant du chef de cette annulation.

Lorsqu'un participant contracte une assurance annulation auprès de WEP celle-ci couvre (dans la limite des conditions générales de la police d'assurance) la formule choisie telle qu'elle a été réservée au moment de la souscription de l'assurance annulation. Si le transport A/R fait partie intégrante du forfait réservé, il est couvert par l'assurance annulation au même titre que le séjour. Si les titres de transports et/ou des services complémentaires sont réservés séparément (exemples non exhaustifs : assurance voyage, transferts...), ils ne sont pas couverts par l'assurance annulation. Le participant a la possibilité de contracter une assurance annulation séparée pour les titres de transport réservés auprès de WEP. Si le participant réserve un titre de transport auprès d'une autre agence de voyages, l'assurance annulation pour couvrir ce titre de transport doit être contractée auprès de cette autre agence.

WEP peut décider d'annuler à tout moment un programme s'il est estimé que les conditions de séjour évoluent de manière négative (conditions sanitaires, politiques, avis de voyage négatif des Affaires Etrangères...). Dans ce cas le participant devra respecter cette décision. Le remboursement intégral (sans indemnités) sera effectué pour tout séjour non commencé. Dans le cadre d'un séjour déjà commencé, le remboursement se fera au prorata des jours, mois ou semaines (en fonction du type de programme) non consommés.

## ASSURANCE VOYAGE

Tous les participants sont tenus de disposer d'une assurance voyage suffisante couvrant les frais médicaux, le rapatriement médical et la responsabilité civile. Si vous ne disposez pas d'une telle assurance, WEP peut vous proposer une assurance complète couvrant les maladies, les accidents, les hospitalisations, le rapatriement, la perte, le vol ou les dégâts aux bagages, la responsabilité civile... Une assurance voyage plus étendue est également disponible.

Voir conditions de ces deux assurances dans la section "séjours linguistiques" dans la rubrique "conditions assurances voyage et annulation" et voir tarifs dans le module de devis / réservation.

### Important :

- > La souscription et le paiement de l'assurance doivent se faire avant le départ.
- > Les primes d'assurance ne sont pas remboursables, même en cas de retour anticipé.
- > Les personnes séjournant en Australie avec un visa d'étude sont obligés de souscrire l'assurance maladie australienne « Overseas Student Health Cover ». Celle-ci est imposée par le gouvernement australien. Son coût varie selon la durée du séjour sur le territoire australien (coût pour une année : environ \$594 AUD) et peut être modifié sans préavis.

## DIVERS

- > Tout participant, même majeur, donne expressément l'autorisation à WEP de communiquer (à la discrétion de WEP) avec ses parents, même s'ils sont non-cocontractants de WEP, sur tout élément ou événement généralement quelconque, de nature à influencer sur le bon déroulement du programme, et ce, avant, pendant ou après l'exécution dudit programme.
- > En cas d'arrivée tardive dans le pays d'accueil ou en cas d'absence durant le programme choisi, aucun remboursement ne sera accordé.
- > Si dans le cadre de son séjour le participant doit utiliser un titre de transport pour un voyage en avion, il reconnaît que : a) ce sont les conditions générales et particulières de la compagnie de transport qui s'appliquent; b) qu'il doit utiliser tous les tronçons (legs) - même si certains sont prévus sur un moyen de transport alternatif, par exemple une correspondance en train ou en bus - repris sur le titre de transport et respecter, dans l'intégralité, l'itinéraire fixé par la compagnie d'aviation. Dans le cas contraire, le participant s'expose à un "no show" et donc à une annulation de son titre de transport par la compagnie; c) les conditions d'utilisation du billet d'avion (durée de validité, possibilité de modifier ou non les dates de départ et de retour, possibilité de remboursement ou non, possibilité de surclassement, possibilité de stopover...) varient en fonction du tarif et de la classe de réservation du billet; d) la validité maximum d'un billet d'avion ne peut jamais excéder 1 an. Le retour (c'est le jour d'arrivée au point d'origine qui est pris en compte) doit se faire au plus tard 1 an à compter de la date de première utilisation du billet si celle-ci intervient dans l'année de la date d'émission du billet (sinon 1 an à partir de la date d'émission du billet et non pas la date de première utilisation).
- > Les voyages ne sont jamais accompagnés, sauf indication contraire.
- > Durée des cours/nombre de cours : le nombre de cours est exprimé en unité de cours, indépendamment de la durée horaire de ceux-ci. Veuillez-vous reporter à chaque page de description des écoles pour connaître la durée d'un cours. Elle peut varier de 45 à 60 minutes selon les écoles. La durée et le nombre de cours tels que présentés dans les pages de description des écoles sont garantis pour autant qu'il y ait 5 élèves au minimum dans la classe. Si ce n'est pas le cas, les écoles se réservent le droit d'adapter le nombre et la durée des cours.
- > Visa/avis aux voyageurs : WEP vous renseigne sur les différentes législations relatives au visa pour la destination choisie. Cependant il est possible que les autorités du pays visité changent les règles d'admission entre-temps. Vous êtes dès lors responsable de vérifier la validité de la procédure auprès du consulat du pays visité. Il est également fortement recommandé de suivre les conseils et avis de voyage disponibles sur le site du Ministère des Affaires Étrangères.
- > Matériel didactique : le matériel didactique est non inclus sauf mention contraire dans le devis. Ce matériel n'inclut pas les fournitures scolaires, dictionnaires...
- > Logement : dans le cadre d'un logement "avec salle de bain privée", le logement ne dispose que d'une seule salle de bain par chambre, et ce même en cas de chambre partagée.
- > Placement chez l'habitant :
  - > il est courant que le placement chez l'habitant demande beaucoup de temps. De nombreux facteurs sont en effet à prendre en compte : vérification de casiers judiciaires, décision tardive des familles de se lancer dans l'aventure de l'accueil, définition du profil d'étudiant que les familles souhaitent recevoir... Les familles peuvent être rémunérées, recevoir une aide pour couvrir les dépenses liées à l'accueil d'un étudiant ou être complètement bénévoles. Toutes ces



démarches qui précèdent le placement demandent du temps. Les participants doivent donc envisager la possibilité de recevoir les informations concernant leur placement quelques jours seulement avant le départ. Dans certains cas, si le placement définitif n'a pu être assuré avant le départ du participant, ce dernier pourra être placé dans une famille temporaire pendant que les recherches de la famille définitive se poursuivront. Les familles peuvent parfois accueillir plusieurs étudiants à la fois. Bien que nos partenaires locaux fassent leur maximum pour ne pas placer d'étudiants de même nationalité / langue maternelle dans une même famille, cette condition ne peut être garantie. Il est possible que les étudiants soient placés dans plusieurs familles pendant la durée de leur programme. Les expériences chez l'habitant sont caractérisées par leur fort caractère éducatif : les candidats qui choisissent ce type de formule doivent donc faire preuve de flexibilité et considérer ces éventuels changements de familles comme autant d'opportunités de découvrir encore plus d'aspects de la culture locale. Le facteur humain est au coeur d'une expérience chez l'habitant : les équipements fournis ne sont pas comparables à ceux d'une chambre d'hôtel par exemple.

- dans le cadre d'un programme "Junior", les participants qui logent chez l'habitant devront rejoindre l'école par leurs propres moyens, à pied ou en transports en commun.
- Dans le cadre d'un séjour en famille d'accueil ou d'un logement chez l'habitant, le terme famille, habitant ou foyer peut décrire : une famille avec deux parents, monoparentale ou recomposée, des hôtes d'âge divers, avec ou sans enfants. Il n'est fait aucune discrimination, ni de race, ni de religion, ni d'orientation sexuelle, ni d'origine ethnique, culturelle, sociale ou économique, ni d'ordre physique.
- La communication de WEP vers ses clients se fait dans la/une des langue(s) nationale(s) du pays, à la discrétion de WEP. Compte tenu du caractère international des séjours proposés par WEP (à l'exclusion des autres communautés linguistiques du pays) WEP ou ses représentants locaux peuvent être amenés à transmettre et à faire signer des documents dans une autre langue sans obligatoirement disposer d'une traduction officielle dans la langue utilisée contractuellement entre WEP et le participant. Ces documents n'émanent pas de WEP, ils peuvent être nécessaires au bon déroulement ou à l'organisation du séjour et sont la plupart du temps exigés par des instances externes à WEP (écoles, partenaires étrangers, autorités locales...)
- certaines compagnies aériennes n'autorisent pas les mineurs à voyager seuls. Il est de la responsabilité des représentants légaux de prendre connaissance des conditions de vol auprès de la compagnie si le billet d'avion n'est pas réservé par nos soins.
- Les horaires des cours sont donnés à titre indicatif. Les écoles sont susceptibles de les modifier en fonction de leurs besoins et/ou de leurs impératifs (haute/basse saison, nombre d'étudiants...).
- Les écoles sont structurées en fonction d'une année calendrier. Il est possible qu'au début de chaque année calendrier l'école modifie ses cours (contenu, horaire, niveau...). Dans ce cas votre programme pourrait être modifié en cours de séjour s'il est à cheval sur 2 années. Lorsque l'école de langue est fermée en raison d'un jour férié ou de congés légaux, les cours ne sont pas compensés.

## LITIGES

En cas de problème ou de plainte, le Participant et/ou ses représentants légaux doivent prévenir immédiatement, dès la survenance du problème, et en priorité le contact local dans le pays où se trouve le Participant. A défaut de solution ou d'intervention dans les 48 heures, le Participant et/ou ses représentants légaux doivent prévenir WEP, immédiatement, par courrier électronique ou par voie postale afin que WEP fasse le nécessaire, dans la mesure de ses moyens, pour trouver une solution dans les plus brefs délais. Toutes les réclamations émises par le Participant après son retour ne pourront être prises en compte que s'il est prouvé que WEP a bien été averti d'un manquement éventuel et que WEP a eu la possibilité d'intervenir. Toutes réclamations émises par le Participant doivent être introduites par courrier recommandé avec A/R adressé au siège social de WEP dans les trois (3) mois calendaires à compter de la fin du séjour.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents, et plus particulièrement celui du 6ème canton de Bruxelles. La signature du formulaire d'inscription (ou sa soumission par Internet) et le versement de l'acompte ou des frais de dossier signifient l'adhésion totale à ces conditions générales.

### Note importante concernant la transmission d'informations et de documents par WEP :

Il est de votre responsabilité de fournir à WEP une adresse de courrier électronique valide et consultée régulièrement (notamment par les représentants légaux si le participant est mineur d'âge), car les documents (ne nécessitant pas d'être en format original) vous seront transmis par courrier électronique. Seules les communications par courrier postal ou par courrier électronique font foi. Les communications par l'intermédiaire de réseaux sociaux, chat ou services de messagerie ont un caractère informel et non contractuel.

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le participant et/ou ses représentants légaux s'engage(nt) à lire, comprendre et accepter notre politique de protection des données personnelles reprise dans notre [Charte de protection des données à caractère personnel](#).

## DROIT À L'IMAGE

Le Participant et/ou son représentant légal autorise(nt) expressément WEP à utiliser et/ou reproduire l'image du Participant à des fins promotionnelles pour une durée de 7 ans à partir de la fin du contrat lorsque les images proviennent de photos ou vidéos réalisées de le cadre du voyage/séjour organisé par WEP.

➤ Date de publication : 27/02/2020





---

**WEP.BE**